

ADPFA – 17 rue Janssen – 75019 PARIS
01 40 40 25 07 – association.adpfa@gmail.com

Bordereau de contribution au financement du Paritarisme
CCN Fleuristes, Vente et Services des Animaux familiers
ANNÉE

Cotisations obligatoires	Nombre d'établissements	Forfait Taux applicable par établissement	Montant total cotisations
COTISATION ANNUELLE FORFAITAIRE (1 forfait par établissement – par numéro SIRET)	48 € €
CONTRIBUTION ANNUELLE			
MASSE SALARIALE BRUTE TOTALE DE L'EXERCICE	X 0,10%€

Additionner le montant total des cotisations dues au résultat obtenu lors du calcul des cotisations de 0,10 % de la masse salariale.

Total général =

	€
--	---

Merci également de renseigner la ligne suivante

Effectif salarié au cours de l'année (CDD/CDI, apprentis, contrats aidés... hors intérimaires) :

IBAN ADPFA : FR76 1020 7004 2670 2145 7080 487 – BIC CCBPFRPPMTG

Libellez votre règlement par chèque à l'ordre de : ADPFA

N° SIRET de l'entreprise :

Bordereau certifié exact le :

Cachet, mail et signature de l'entreprise :